



Extrait du registre des délibérations Réunion du 22 septembre 2025

L'an deux mille-vingt-cinq, le 22 septembre à 18 heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le 29 août 2025.

Etaient présents :

Elu communautaire : M. Alessandro BERNARDI
Elu communautaire : M. Daniel DRIUTTI
Personnalité qualifiée : M. Christian SCHOTT

Etaient absents :

Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA
Personnalité qualifiée : M. Pascal MADELAINE - excusé et procuration à Christian Schott

En présence d'Emmanuelle CUTTITTA, directrice

N° 2025-16

OBJET : ORDRE DE MISSION PERMANENT AU RESPONSABLE ARTISTIQUE ET CULTUREL DE LA REGIE PERSONNALISEE LE GUEULARD PLUS

Afin de faciliter l'organisation administrative des déplacements professionnels de la Directrice, il est proposé d'autoriser le Responsable artistique et culturel de se déplacer à titre permanent sur tout le territoire français et transfrontalier (Luxembourg, Belgique, Allemagne).

Les motifs des déplacements sont les suivants :

- Toute mission concernant la mise en œuvre du projet artistique et culturel du Gueulard Plus,
- Tout concert ou spectacle d'artistes susceptibles d'être programmés et/ou bénéficiant d'un accompagnement artistique ou d'une résidence artistique,
- Réunions au sein des réseaux professionnels régionaux, nationaux et transfrontaliers dont Le Gueulard Plus est membre et/ou adhérent,
- Missions en tant que membre des commissions régionales de la Région et de la DRAC Grand Est ;
- Réunions avec les partenaires publics et privés.

Dans le cadre de ces déplacements, le Responsable artistique utilise les moyens de transport suivants : le véhicule de service, son véhicule personnel et les transports en commun.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE l'autorisation d'un ordre mission permanent pour le Responsable artistique et culturel pour les motifs évoqués précédemment ;

AUTORISE la Directrice de signer un ordre de mission permanent pour le Responsable artistique et culturel selon les critères définis ci-dessus.

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 3
Membres ayant donné procuration : 1
Membres absents excusés : 0
Membres absents : 1

Pour copie conforme au registre,

Hayange, le 26 septembre 2025

Le Président,

Alessandro BERNARDI

